LA

POULE QU'ON DOIT ÉLEVER

DANS LA RÉGION NORD-EST DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR

J.-B. PLANTE

AVICULTEUR

AVEC PRÉFACE DE

M. P.-C. LACASSE

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS
DE POULES DE QUÉBEC

QUÉBEC

1909

PRÉFACE

“ La basse-cour est la corne d'abondance de la fermière ; le vide ne s'y fait jamais quand on sait l'administrer... ” (*Poules et Œufs*, par Gayot.)

“ La poule, grâce à sa fécondité, constitue l'un des plus puissants éléments de la prospérité des peuples...

“ L'œuf est une des bases les plus sérieuses de l'alimentation des peuples...” (*Le Jardin d'Acclimatation*, par Ed. Grimard.)

C'est assez dire que la poule compte parmi les animaux les plus utiles que Dieu ait mis au service de l'homme, et que les œufs qu'elle pond constituent un produit de première importance sous le rapport du profit.

Apprendre à nos cultivateurs quelle poule ils doivent garder, leur enseigner les meilleures règles d'élevage, et leur démontrer que les œufs sont le revenu principal qu'ils en peuvent tirer, tel est l'objet du nouvel opuscule que

M. J.-B. Plante présente aujourd'hui au public, sous le titre de : *La Poule qu'on doit élever dans la région nord-est de la province de Québec.*

La valeur économique d'un tel traité est évidente. Tous ceux que cette question intéresse, voudront lire l'exposé qu'il en a fait de main de maître, oserai-je dire, et que l'on pouvait attendre de quelqu'un qui a consacré quinze années de sa vie à l'étude de ce sujet.

Ce manuel devrait donc être le *vade-mecum* de tous ceux qui gardent des poules.

P.-C. LACASSE,
vice-président de l'Association des Eleveurs de Poules de Québec.

Mai 1909.

INTRODUCTION

Faire connaître la meilleure poule pondeuse pour la région nord-est de la province de Québec, et démontrer pourquoi on doit y élever la poule pondeuse plutôt qu'une autre, voilà ce à quoi tend la première partie de cet opuscule.

Dans la seconde partie, on indiquera et on expliquera les meilleures règles concernant l'élevage de la poule, d'après les éleveurs les plus célèbres. Cette partie est indispensable, pour la raison qu'il serait inutile d'avoir fait choix de la meilleure poule, si l'on ne connaissait, en même temps, le moyen de la conserver d'abord, et de l'améliorer ensuite.

I

LA MEILLEURE POULE PONDEUSE

On partage les différentes races de poules utiles en trois classes, suivant leur taille et leurs aptitudes.

La classe *asiatique* comprend les races Brahma, Cochinchinoise et Langshan ; ces poules, de tempérament lymphatique, sont de forte taille. Elles donnent beaucoup de chair, mais à un prix onéreux ; leur ponte est peu abondante.

Dans la classe *américaine* se rangent la Plymouth-rock, la Wyandotte, la Java, la Dominique et la Jersey Blue, qui, à vrai dire, ne sont que le résultat de croisements trop récents pour avoir des caractères héréditaires fixes, et conséquemment pour être considérées comme des races distinctes. Ces poules sont de taille moyenne et aussi de tempérament lymphatique. Elles peuvent fournir de la chair et des

œufs, mais *n'excellent* ni dans l'un ni dans l'autre de ces produits.

A la classe de la région *méditerranéenne* appartiennent la Livourne (Leghorn), l'Espagnole, l'Andalouse et la Minorque. Petites de taille et de constitution nerveuse, elles doivent à leur tempérament leur qualité de pondeuse de première classe. En sus de cette aptitude qui les caractérise et qui est de beaucoup la plus importante, elles ont encore celle de fournir une quantité de chair fort appréciable après l'âge de la ponte active. C'est l'application du principe de la spécialisation des aptitudes et de leur exploitation successive, la seule méthode largement profitable.

A ces avantages qui déjà laissent voir le choix à faire entre ces trois classes de poules, s'en ajoutent d'autres qui achèvent de le déterminer.

Les poules asiatiques et américaines ont contre elles leur propension à faire de la graisse, laquelle Jules Crevat, dans son langage pittoresque, appelle une *rouille animale*, et constitue une véritable maladie.

Ces poules sont aussi trop couveuses, ce qui leur fait perdre un temps considérable qu'elles pourraient employer beaucoup plus utilement à pondre. Elles sont encore portées à manger leurs œufs dont la coquille souvent fort mince offre peu de résistance, et dont la fragilité occasionne en outre des dommages souvent assez sérieux.

Leurs poussins sont lents à faire leurs plumes et, conséquemment, plus ou moins difficiles à élever.

A noter encore que c'est depuis l'introduction de ces poules dans nos poulaillers qu'on y rencontre diverses maladies jusque-là inconnues.

Or, la poule de la région méditerranéenne n'est atteinte d'aucun de ces défauts graves. Supérieure, sur ce point, à ses rivales, elle l'emporte encore sur elles sous le rapport de la ponte. C'est d'elle, en effet, qu'il a été écrit : " Les poules petites, actives, nerveuses, n'ont pas de rivales pour la production des œufs (1)."

---

(1) *Farmer's Bulletin, No 41, Fowls : Care and Feeding, by Prof. G. C. Watson, Washington, D. C. U. S. 1896.*

Ces qualités très sérieuses pour quiconque sait que les œufs sont de meilleur rapport que la chair (1), ont aussi comme renfort la considération suivante qui n'est pas de médiocre importance : c'est que notre climat qui affecte notablement, en les diminuant, la taille et la ponte des poules asiatiques et américaines, n'influe que peu ou point sur la taille et la ponte des poules de la région méditerranéenne.

A ce dernier trait de supériorité, le cultivateur de le région nord-est de la province de Québec aura reconnu que c'est parmi les poules méditerranéennes qu'il doit choisir celle qui lui convient.

Mais après ce premier pas dans la voie, à l'extrémité de laquelle lui apparaîtra la poule qui fera l'objet de son choix définitif, l'observation l'amènera à en faire un deuxième et un troisième.

Un examen attentif des diverses races de poules de cette région renommée lui permettra, en effet, de reconnaître qu'elles ne sont pas

---

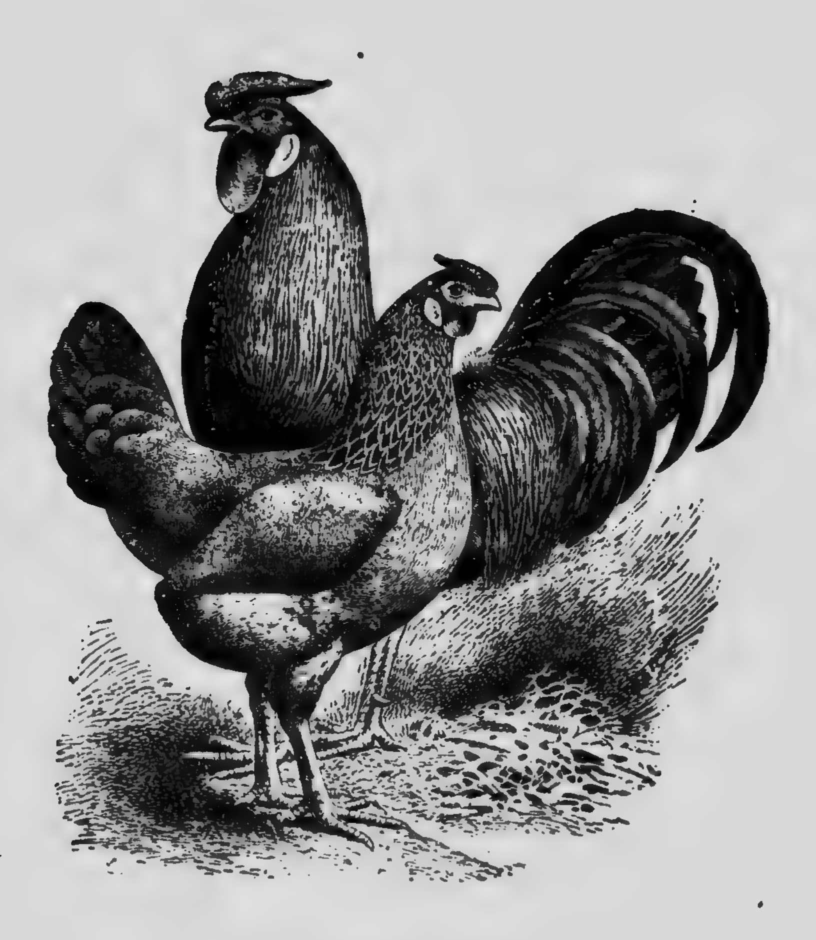
(1) *Statistiques officielles du Canada,* pour 1905, et *Rapports des fermes expérimentales,* de 1904, page 279.

toutes également douées des qualités qu'il a raison, et surtout, grand intérêt, d'exiger.

C'est ainsi que, comparant les races les unes aux autres,il s'apercevra d'abord que la Livourne se recommande par une plus grande rusticité, des muscles plus résistants, une santé à toute épreuve.

Circonscrite aux poules de cette race, son attention distinguera enfin les qualités qui font de la Livourne brune,—surtout celle à crête en forme de rosace (Rose-Comb), qui supporte mieux les grands froids de nos hivers—, la poule par excellence de notre climat, puisque, mieux que toutes ses rivales, elle en supporte les désavantages tout en conservant sa supériorité de pondeuse de premier ordre.

Eureka, pourra enfin s'écrier le cultivateur, car il aura vraiment trouvé la poule à nulle autre pareille : la Livourne brune à crête en forme de rosace (Rose-Comb Brown Leghorn).



Livourne brune

II

RÈGLES D'ÉLEVAGE DE LA POULE

N'élever que des races pures : voilà la plus importante règle d'élevage de la poule.

Cette seconde partie a justement pour objet de développer et d'expliquer ce précepte posé par Voitellier, dans son ouvrage intitulé : *L'Incubation artificielle et la Basse-Cour.*

L'hérédité, telle est la loi en vertu de laquelle les animaux transmettent leurs caractères propres directement à leur descendance ; c'est la transmission *directe* des caractères, des qualités et des défauts physiques des parents à leurs petits ; tandis que l'*atavisme*, c'est la transmission *indirecte* des caractères, des qualités et des défauts physiques des grands-parents à leurs descendants même éloignés.

Tout est héréditaire dans les animaux : les caractères généraux de la race, la conformation du corps, la couleur du pelage ou du plumage, les anomalies, les maladies, les tics, les manies,

les allures, les instincts, etc. ; mais il n'y a que les *races pures* (1), ou fixées depuis longtemps qui, sous la puissance de l'hérédité, transmettent, *avec constance* à leurs descendants leurs caractères distinctifs, leurs aptitudes, leurs mœurs, les qualités et les défauts qui leur sont propres, tandis que, dans les croisements, ces caractères ne se transmettent pas avec autant de fixité.

En vertu de la loi de l'atavisme, les individus qui résultent du mélange de deux races distinctes reproduisent ordinairement plus ou moins imparfaitement le type de l'une des races mères qui ont contribué à former la race métisse. Dans ces cas encore, la rétrogradation ou la tendance de retour à l'un des deux types primitifs se révèle toujours, mais à un degré variable d'intensité, de générations en générations ; il arrive même, après un certain nombre de générations, qu'on voit apparaître des individus qui s'éloignent complètement de leurs auteurs immédiats et tendent à ressembler à l'un des procréateurs primitifs de la nouvelle race, ou à

(1) Il faut entendre par *race pure* celle qui est fixée depuis très longtemps.

l'un des ascendants paternels ou maternels des reproducteurs primitifs.

L'*atavisme*, comme on l'a déjà vu, est la transmission *indirecte* des caractères généraux, des défauts et qualités des ancêtres paternels et maternels à leurs descendants.

C'est ce que les anglais appellent *breeding back*, et les allemands, le *coup en arrière*, le coup de *rappel*, ou la *rétrogradation*.

En zootechnie, c'est la tendance de retour au type primitif, qui se manifeste chez les produits des animaux et surtout chez les métis issus de producteurs appartenant à des races différentes.

Like produces like : tout être reproduit son semblable, disent les zootechniciens anglais, mais à la condition seulement que le couple reproducteur soit de race pure et placé dans les mêmes conditions hygiéniques et climatologiques que les parents dont il est issu.

Le *croisement* ou le *métissage*, c'est l'union ou le mélange de deux races distinctes, en vue d'en produire une troisième, ayant ses caractères propres,qui la font différer des deux races mères d'où elle est sortie.

Mais l'expérience a démontré que, lorsqu'on mêle deux races distinctes, l'une indigène ou d'origine ancienne, l'autre exotique ou d'origine nouvelle, cette dernière s'efface graduellement au fur et à mesure que les générations s'accumulent ; tandis que la première, c'est-à-dire celle qui était en possession de l'indigénat, persiste presque exclusivement dans ses produits, si les métis qu'on veut faire reproduire entre eux, en vue de fixer et de maintenir la race, sont placés dans les mêmes conditions hygiéniques et climatologiques auxquelles la race primitive ou indigène doit son sang, sa forme, sa taille et ses aptitudes.

Dans ces conditions, la progression vers la prépondérance incontestée et définitive de la vieille race indigène est certaine et s'établit d'une manière régulière, mathématique et progressive, de générations en générations, jusqu'à ce qu'il n'existe plus aucune trace du sang de la race à améliorer.

La *sélection*, en zootechnie, signifie le choix des reproducteurs qui présentent au plus haut degré les caractères propres de la race à la-

quelle ils appartiennent, en vue de perpétuer, sinon de développer, dans la race les qualités et les aptitudes qui la distinguent et la caractérisent. Dans la sélection il faut tenir compte non-seulement des formes, des couleurs, etc., mais aussi de la constitution et de la santé, afin de développer davantage l'aptitude, et, par là, d'augmenter le profit. Pour parler seulement de la santé, par exemple, tout le monde sait que si les reproducteurs sont malades, les produits le sont davantage, en vertu de la force acquise par la consanguinité.

Il faut donc rechercher les reproducteurs qui se rapprochent le plus de la perfection ou de l'idéal que l'on a en vue.

Si l'éleveur veut ramener, par exemple, toutes les poules de son poulailler à un type quelconque, il faut qu'il recherche chez les reproducteurs *des deux sexes* les caractères qui se rapprochent le plus du type qu'il veut reproduire: car, si le coq exerce une influence prépondérante sur les formes et les aptitudes de sa progéniture, la poule n'en est pas moins pour beaucoup dans la conformation et les qualités de sa descendance.

Sélection veut donc dire choix raisonné. C'est le moyen le plus simple, le plus important, le plus efficace ; pourvu qu'il soit pratiqué avec soin, les résultats en sont vraiment étonnants. C'est aussi le moyen le plus sûr de fixer les caractères héréditaires de la race, principalement en ce qui regarde une constitution vigoureuse, c'est-à-dire une santé robuste, chose essentielle, indispensable à considérer pour l'éleveur qui veut un bon profit.

Il arrive assez fréquemment, dans les fermes et dans les poulaillers, qu'une poule se fait remarquer par une ponte merveilleuse qui la distingue des autres poules de sa race. Dans ce cas, il faut avoir recours aux procédés d'élevage que les frères Colling ont appliqué à la race Durham et qui sont bien connus de tous les éleveurs ; il faut accoupler la poule successivement avec l'un de ses petits, puis avec le produit de ce premier accouplement, jusqu'à ce que les descendants présentent, au même degré que dans la mère, les qualités qu'on veut reproduire ; à condition toutefois que les reproducteurs soient de constitution et de santé irré-

prochables, surtout sans aucune trace de maladie héréditaire.

Il en est de même, lorsqu'on possède un coq d'une race quelconque, comme, par exemple, un coq sauvage, et qu'on n'en possède pas la poule. Dans ce cas, on procède comme précédemment : on accouple le coq avec une poule qui a avec lui quelques rapports de taille, de conformation et de plumage, une poule de combat, par exemple ; on choisira, parmi les poulettes issues de cette alliance, celle qui se rapprochera le plus du type qu'on veut reproduire et on l'accouplera avec le vieux coq dont elle descend. L'année suivante, on choisira, parmi les poulettes issues de l'accouplement du coq avec l'une de ses poulettes, celle qui se rapprochera le plus du type du coq ; on l'accouplera, comme précédemment, avec le vieux coq, et l'on continuera à procéder de la même manière tant que le coq ne sera pas devenu stérile ; plus les générations s'accumuleront, plus le sang du vieux coq dominera et absorbera celui de la poule.

Quant aux prétendus effets néfastes qu'il y aurait lieu de craindre de ces alliances consanguines répétées chez la poule, il résulte de l'expérience, des observations et des enquêtes entreprises et menées à bonne fin, pendant vingt années d'études et de travail, de la part du savant naturaliste belge, V. La Perre de Roo, que ces prétendus accidents *ne se sont jamais produits*, et cet auteur défie qui que ce soit de prouver que des accidents fâcheux, *imputables à la consanguinité*, se soient jamais reproduits avec constance chez la poule.

La sélection implique nécessairement la consanguinité. *Le semblable produit le semblable.*

La *consanguinité* est l'accouplement entre proches parents. Elle a pour effet de fixer très rapidement les qualités de ces derniers.

Voici ce que M. Voitellier, de Mantes (France), qui, tous les ans, fait éclore artificiellement environ cinquante mille poussins, en dit dans *L'Agriculteur*, journal dont il était le directeur :

" L'éleveur théoricien, l'amateur qui a lu les ouvrages spéciaux, qui trouve, et souvent avec

raison, que ses voisins de campagne *n'y connaissent rien*, procède autrement. Pour lui, le grand écueil de l'élevage, aussi bien pour les volailles que pour les moutons, les vaches ou les chevaux, la source de tous les maux, est la consanguinité. Aussi, comme il s'en préserve ! Aurait-il dans ses jeunes poulets le plus beau coq qu'il soit possible de trouver, il offre dans les journaux spéciaux de l'échanger contre un coq de même race, *pour éviter la consanguinité*. Ce système a parfois du bon et donne d'excellents résultats quand, par hasard, le sujet reçu en échange est supérieur en qualité à celui que l'on a envoyé, et l'on s'extasie sur l'heureuse influence du changement de sang, mais la plupart du temps, l'effet contraire se produit. Vous aviez une race très pure et bien fixée, vous introduisez dans votre basse-cour un coq de belle apparence, mais dont la provenance est absolument inconnue, et vous êtes tout surpris, l'année suivante, de constater un véritable croisement et une modification complète du type de race que vous possédiez ; ce sont les lois de l'atavisme qui ont exercé leur influence et causé tout le désordre. Avec cette habitude du changement de sang, on peut arriver, si l'on est heureux dans ses échanges, si le hasard

vous sert à souhait, à entretenir tant bien que mal une race au même niveau pendant plusieurs années ; tantôt elle gagnera, tantôt elle perdra, mais l'amélioration, la modification dans un sens défini, en un mot le perfectionnement, est absolument impossible.

" Il n'y a qu'un seul moyen de conserver dans toute sa pureté une race irréprochable : c'est la sélection dans la consanguinité."

Et plus loin il ajoute :

" Il n'y a qu'un moyen de conserver une race dans toute sa pureté, de développer ses qualités et ses aptitudes spéciales, non seulement de maintenir, mais d'augmenter sa force de vitalité et sa puissance de reproduction, c'est de pratiquer la sélection d'une manière constante et rationnelle."

La sélection quant à la consanguinité, de générations en générations, tel est l'unique fondement des règles à suivre pour améliorer et perfectionner les races de poules.

A ceux qui auraient des doutes sur la valeur de ces préceptes, je dis simplement que leur application rigoureuse à l'espèce chevaline a produit le cheval arabe. La démonstration n'est-elle pas assez probante ?

D'après les principaux naturalistes, et aussi d'après les éleveurs de poules les mieux autorisés, il y a égalité d'influence du coq et de la poule sur les formes et les qualités de leur progéniture (1).

En même temps qu'on mettra en pratique les règles d'élevage qui précèdent, on devra toujours avoir soin :

1o. De ne mêler à ses poules, choisies et saines, que des coqs de race parfaitement pure et de constitution très robuste, en un mot, des

---

(1) La plus grande partie de ce qui précède est empruntée à l'excellent ouvrage intitulé : *La Consanguinité et les Effets de l'Hérédité*, par le savant naturaliste belge, V. La Perre de Roo. Ce travail a coûté à son auteur vingt années d'études et de recherches, et lui a valu d'être récompensé d'une médaille de première classe par le directeur du *Jardin d'Acclimatation de Paris.*

Il m'était impossible de dire aussi bien ni avec la même autorité ce qui touche à cette question importante, où la science et la pratique marchent de pair. Le cadre du présent ouvrage étant très restreint, il ne me faut donner que des extraits bien mutilés de ce volume dont je recommande tout particulièrement l'étude aux personnes qui en ont le loisir.

A consulter, aussi, l'ouvrage classique sur l'élevage des animaux domestiques : *Traité de Zootechnie*, par A. Sanson, tome II, 4e édition, 1901, Paris.

types aussi parfaits que possible sous le rapport de la forme, de l'âge, de la grosseur et de la couleur.

2o. De ne se servir que d'œufs provenant de sujets ayant atteint leur entier développement, c'est-à-dire l'âge de deux ans. C'est à cet âge seulement que les coqs et les poules sont à leur maximum de vigueur, et conséquemment, le plus propres à la reproduction. Il est vrai qu'à l'âge de dix-huit mois, ils se lent avoir acquis tout leur développement, sinon en grosseur, du moins en longueur. Mais la charpente osseuse est encore incomplète : ce n'est qu'à deux ans que les prolongements des os, appelés apophyses, se soudent à l'os principal. De façon générale, il convient de ne faire servir les poules, pour la reproduction, que pendant deux saisons, et les coqs, trois saisons.

FIN

PARAITRA PROCHAINEMENT :

LE POULAILLER MODÈLE

(SA CONSTRUCTION ;—SES DIMENSIONS ;—SON AMÉNAGEMENT)

DANS LA RÉGION NORD-EST DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC